



Office fédéral de l'environnement OFEV

Améliorer l'habitat du grand tétras et du pic mar pour assurer leur survie

Berne, 29.04.2008 - Les habitats du grand tétras et du pic mar ne cessent de rétrécir en Suisse, ce qui provoque le déclin de leurs populations. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a désormais élaboré des plans d'action pour protéger ces oiseaux menacés, en collaboration avec la Station ornithologique suisse de Sempach et l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse.

Le grand tétras a besoin de forêts de résineux naturelles et tranquilles, alors que le pic mar vit dans les forêts de chênes. En Suisse, cependant, les forêts de résineux se sont souvent transformées en sylvages sombres et uniformes au cours des dernières décennies, et elles subissent aussi des dérangements importants liés aux activités de loisirs. Quant aux chênaies nécessaires au pic mar, il n'en subsiste plus que quelques fragments. Il est donc impératif de prendre des mesures de protection et de revalorisation si l'on souhaite éviter que le grand tétras et le pic mar ne disparaissent de nos forêts.

Sauver le grand tétras et sa parade

La parade du grand tétras est un spectacle impressionnant. Les coqs commencent dès l'aube avec un chant guttural qui débute par des notes détachées et va s'accéléralant jusqu'à la trille. La strophe nuptiale s'achève avec un brusque « pop » rappelant l'ouverture d'une bouteille de vin mousseux. Malheureusement, ces sons s'entendent de moins en moins dans nos forêts. Le grand tétras est menacé d'extinction. Il a déjà disparu du Tessin et des Alpes vaudoises. Les populations susceptibles de persister ne se rencontrent plus que dans l'Arc jurassien, les Préalpes septentrionales et les Grisons. Mais là aussi, l'aire de répartition du grand tétras est en recul. Les effectifs totaux sont estimés à quelque 450 à 500 coqs actifs sur les places de parade et autant de poules, répartis en cinq grandes populations. Le fait que l'on signale de plus en plus de « coqs fous » est aussi un indice univoque du recul des effectifs. Ces mâles en manque de femelles cessent de craindre l'homme: ils se déplacent jusque dans les localités et en arrivent à parader devant des skieurs, des promeneurs ou même des voitures en stationnement.

Le grand tétras a besoin de forêts de résineux bien structurées avec un sous-bois riche en arbustes à baies. Il est donc important de prendre des mesures sylvicoles pour améliorer son habitat. Il faut entretenir ou créer des clairières abritant quelques arbres et des buissons, dans lesquelles le grand tétras pourra trouver sa nourriture. Il est aussi indispensable de délimiter des réserves forestières exploitées de manière appropriée, ainsi que des zones de tranquillité. Les dérangements sont particulièrement néfastes et doivent donc être évités durant la période nuptiale et pendant que la poule élève ses petits (avril à juin), ainsi que durant la saison froide.

La conservation ou la création de forêts plus naturelles - aménagées de manière moins uniforme et plus étagée - ne profite pas qu'au grand tétras. La présence de cette espèce doit plutôt être vue comme l'expression de l'équilibre et de la santé de la forêt, ainsi que de sa grande diversité biologique. Le grand tétras pourrait ainsi devenir le symbole des forêts qui ont conservé ou retrouvé leur valeur écologique.

Conserver le pic mar dans nos chênaies

Le pic mar est une espèce fouineuse: il ne tambourine pas comme d'autres pics pour trouver ses proies. Comme il ne le fait pas non plus pour marquer son territoire, il est très difficile à observer. Il explore les fentes et les crevasses des arbres à l'écorce rugueuse - ainsi que leurs feuilles - à la recherche d'insectes et d'autres petits animaux. Il apprécie particulièrement les vieux chênes.

On confond souvent le pic mar avec le pic épeiche, qui lui ressemble beaucoup. Ce dernier est toutefois fréquent dans divers habitats et, comme il tambourine beaucoup, il est facile à apercevoir.

Le pic mar est menacé en Suisse. Ses effectifs se montent actuellement à environ 500 couples nicheurs. L'espèce habite les peuplements forestiers riches en chênes à moins de 800 mètres d'altitude. Elle a besoin de beaucoup d'espace: une population locale de cinq à dix couples nicheurs nécessite entre 50 et 100 hectares de forêts abritant de vieux chênes. Actuellement, son aire de répartition s'étend sur douze cantons dans l'ouest, le nord et l'est du Plateau ainsi que dans le Jura. Le pic mar est menacé parce que de nombreuses chênaies se sont transformées, au cours du siècle passé, en habitats inutilisables par cette espèce (peuplements n'incluant plus que des résineux ou peuplements mélangés en haute futaie, par exemple). Pour que les populations actuelles du pic mar se maintiennent à court terme et qu'elles comptent au moins 700 couples nicheurs à moyen et long termes, il est nécessaire de coordonner la marche à suivre entre la Confédération, les cantons et les autres acteurs impliqués (par exemple les propriétaires de forêt). Des mesures de protection du pic mar sont mises en oeuvre depuis les années 1980 dans divers cantons. Mais il manquait jusqu'ici une procédure unifiée au plan suisse, si bien que les activités ont été menées de manière peu harmonisée à l'échelle nationale.

Les projets de conservation du pic mar doivent être coordonnés avec les mesures de protection du chêne. Favoriser cet arbre permet en effet d'aider diverses autres espèces animales et végétales. Les forêts riches en chênes - et en particulier les chênaies à charmes - comptent parmi les habitats abritant l'avifaune la plus riche: on y rencontre une quarantaine d'espèces d'oiseaux.

Les plans d'action renforcent les activités de protection du grand tétras et du pic mar

Pour que le grand tétras et le pic mar restent des oiseaux nicheurs en Suisse, il est indispensable de coordonner les activités au plan national. En collaboration avec la Station ornithologique suisse de Sempach et l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a établi des plans d'action pour protéger ces espèces menacées, dans le cadre du Programme de conservation des oiseaux en Suisse (voir encadré 1). Le Plan d'action Grand tétras Suisse et le Plan d'action Pic mar Suisse décrivent la stratégie de protection et de conservation de ces espèces dans notre pays. Ils définissent les objectifs à moyen terme, les priorités des mesures ainsi que le cadre organisationnel et financier de la mise en oeuvre. Par ailleurs, ils montrent dans quels domaines les connaissances sont encore lacunaires et quelles recherches devraient être menées. La responsabilité de la mise en oeuvre des plans d'action incombe aux cantons. L'OFEV leur propose d'inclure des mesures dans la convention-programme RPT « Biodiversité en forêt » (voir encadré 2).

ENCADRE 1

Programme de conservation des oiseaux en Suisse

Les plans d'action pour le grand tétras et le pic mar ont été produits par le Programme de conservation des oiseaux en Suisse. Celui-ci est financé et exécuté conjointement par la Station ornithologique suisse de Sempach, l'Association suisse pour la protection des oiseaux et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Son but est d'inciter un grand nombre de partenaires à s'engager pour la conservation des espèces d'oiseaux menacées dans notre pays. Des bases scientifiques et techniques encouragent les participants à collaborer, permettent de réunir les forces et favorisent une démarche coordonnée. En collaboration avec des spécialistes, l'OFEV a élaboré différentes aides pratiques, dont ces premiers plans d'action pour des espèces d'oiseaux. Suivront d'autres plans d'action et stratégies de mise en oeuvre pour la conservation de la diversité naturelle dans la forêt suisse.

ENCADRE 2

Nouvelles conventions de prestations RPT pour la conservation de la diversité naturelle de la forêt suisse

Pour la période 2008-2011, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a pu se mettre d'accord avec les cantons pour des prestations d'un montant total de 34,6 millions de francs dans le domaine de la conservation de la diversité naturelle de la forêt suisse. La création de 14 600 hectares de réserves forestières naturelles et de 1000 hectares d'îlots de sénescence permettra à la forêt de laisser libre cours à sa dynamique naturelle. Des mesures de mise en valeur sur 6300 hectares de forêt favoriseront des animaux rares comme le grand tétras et le pic mar, tout comme certaines associations forestières particulières. Les conventions prévoient aussi la mise en valeur de lisières et l'entretien de précieuses chênaies et forêts de châtaigniers. Pour ces activités, l'OFEV élabore des stratégies et des plans d'action à l'échelle nationale, afin que les mesures puissent être mises en oeuvre de manière ciblée et coordonnée.

Adresse pour l'envoi de questions:

Reinhard Schnidrig, chef de la section Chasse, faune sauvage et biodiversité en forêt, OFEV: 031 323 03 07

Bruno Stadler, section Chasse, faune sauvage et biodiversité en forêt, OFEV: 031 325 57 14

Ueli Rehsteiner, Centre de coordination du Programme de conservation des oiseaux en Suisse, Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, 044 457 70 20

Reto Spaar, Centre de coordination du Programme de conservation des oiseaux en Suisse, Station ornithologique suisse de Sempach, 041 462 97 00

Auteur:

Office fédéral de l'environnement

Internet: <http://www.umwelt-schweiz.ch>

Références supplémentaires:

[Programme de conservation des oiseaux. Plans d'action pour la Suisse](#) ^L

[Plan d'action Grand Tétras Suisse. Programme de conservation des oiseaux en Suisse](#) ^L

[Plan d'action Pic mar Suisse. Programme de conservation des oiseaux en Suisse](#) ^L

[Thème de l'OFEV: Conservation des espèces en forêt](#) ^L

[Thème de l'OFEV: Conservation des oiseaux Suisse](#) ^L

[Programme de conservation des oiseaux en Suisse](#) ^L

Office fédéral de l'environnement OFEV

info@bafu.admin.ch | [Responsabilité, protection des données et droits d'auteur](#)

<http://www.bafu.admin.ch/aktuell/medieninformation/00004/index.html?lang=fr>